

Sujet : [INTERNET] Enquête publique de Gourvillette

De : isa durand <jaif.143018@hotmail.fr>

Date : 15/01/2019 21:42

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Baufanais Yves
16100 Merpins

Je vote POUR le parc éolien de Gourvillette.

Nous sommes toujours à la recherche d'énergies nouvelles et naturelles, cette petite commune a l'opportunité d'être productrice d'électricité naturelle grâce au vent, à mon sens c'est une chance que les habitants ne la laissent pas passer.

Yves Baufanais

Sujet : [INTERNET] Enquête publique de Gourvillette

De : isa durand <jaif.143018@hotmail.fr>

Date : 15/01/2019 21:37

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Truvé Henriette

16100 Merpins

Je viens régulièrement à Gourvillette depuis plus de vingt ans et j'apprécie cette petite commune, mais elle a besoin de se moderniser et d'essayer de se mettre aux technologies éoliennes. En conséquence, je suis POUR un parc éolien à Gourvillette.

Henriette Truvé

Sujet : [INTERNET] Vote pour l'enquête publique de Gourvillette

De : isabelle durand <jaif.3018@hotmail.fr>

Date : 15/01/2019 21:08

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Durand Jean-François

4 rue de bellevue

17490 Gourvillette

Je soussigné Durand Jean-François demeurant Gourvillette être **POUR** l'implantation d'un parc éolien à Gourvillette.

Je suis habitant de Gourvillette depuis 1969 et non pas de passage que quelques jours par an et je pense donc avoir un avis un peu plus objectif.

La faune à Gourvillette est très riche, certes, mais il ne faut pas oublier que sur notre planète, celle-ci s'est toujours adaptée, depuis des millions d'années, à l'évolution de son environnement, il faut peut-être arrêter de prendre les animaux pour des imbéciles !

De plus, le revenu complémentaire apporté à une petite commune aux ressources minimales, comme la nôtre, n'est pas négligeable et bienvenue !

Jean-François Durand

Sujet : [INTERNET] Commentaire enquête publique de Gourvillette

De : Cedric Raguenaud <cedric@raguenaud.earth>

Date : 15/01/2019 16:59

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Voyant une contribution d'une association de promoteurs et de professionnels de l'éolien pour le projet de Gourvillette, je suis étonné de son contenu.

Je me doute que tous les projets reçoivent ce genre de contribution de ceux qui profitent financièrement des projets. Je serais aussi partisan de gagner plus d'argent. Ceci est du lobbying bête et méchant.

Ce qui m'étonné c'est de découvrir que les auteurs sont prêts à dire n'importe quoi, même des choses de toute évidence fausses. Par exemple le fait que l'éolien serait compétitif et l'énergie décarbonée la moins chère à installer. Premièrement, payant la CSPE et autres taxes destinées à subventionner les projets éoliens, je ne vois pas comment cela aurait un sens : si l'éolien est compétitif et peu cher, qu'on abolisse les taxes multiples qui le subventionnent.

Evidemment, ce coût est fantaisiste : il ne tient pas compte par exemple du coût de l'intermittence, et de la décroissante de la rentabilité quand le nombre d'éoliennes augmente (théorie économique de base). C'est aussi sans considérer qu'au final, on n'obtient qu'une production proche de l'anecdote.

La cour des comptes a évidemment remarqué le coût réel faramineux des éoliennes et des panneaux photovoltaïques et l'a signalé dans un rapport récent. Elle estime le coût réel et total du nucléaire (incluant le démantèlement et la gestion des déchets) à 59,8€/MWh [1]. Elle estime le coût à 72€-74€/MWh pour l'éolien terrestre à travers les subventions [2]. Les deux sont décarbonés.

Donc production d'énergie décarbonée compétitive et la moins chère ? Certainement pas.

De plus, quand les auteurs disent vouloir « mettre en lumière les arguments démontrant la cohérence de projet », ils font tout sauf ça : leurs arguments ne sont en rien spécifiques au projet et se basent uniquement sur des nombres de MW à produire d'après des décrets qui ne sont plus d'actualité (certains des arguments s'appliquent à 2018 !). On ne peut que se sentir trompé en lisant l'argumentaire.

Comme à l'habitude de tout ce qui est éolien, les bénéficiaires jettent au lecteur tout et son contraire en espérant que quelque chose marche.

Finalement, je trouve d'une moralité très douteuse l'envoi par des entreprises en plein conflit d'intérêt (puisqu'elles bénéficient financièrement de la filière de l'éolien) de commentaires à la dernière minute pour qu'ils ne soient pas vus du public à temps. La même chose a été faite lors de l'enquête publique de Haimps/Massac.

Merci.

Bibliographie

[1] https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/EzPublish/20140527_rapport_cout_production_electricite_nucleaire.pdf

[2] <https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/2018-04/20180418-rapport-soutien-energies-renouvelables.pdf>

Sujet : [INTERNET] Enquête publique Gourvillette
De : Odile Baudry <odile.baudry@free.fr>
Date : 15/01/2019 15:02
Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je suis opposée à l'implantation de 4 éoliennes sur la commune de Gourvillette. Si chacun est conscient de la nécessité d'une transition énergétique raisonnée, les projets développés pour y contribuer ne doivent pas être élaborés en contradiction avec les préoccupations écologiques préexistantes.

L'implantation sur Gourvillette s'effectuerait à toute proximité d'une zone définie par le plan Natura 2000, protégeant en particulier l'outarde canepetière, ainsi que l'a rappelé l'avis émis par la Mission Régionale d'Autorité Environnementale de Nouvelle Aquitaine préalablement à l'ouverture de l'enquête publique. Cet avis a par ailleurs qualifié de " forts" les enjeux du site du projet concernant l'avifaune et les chiroptères.

Le projet tel que défini ne permet pas de garantir le respect de ces enjeux écologiques.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, mes sincères salutations.

Odile Baudry
5 rue du Château d'Eau
17490 - Gourvillette.

Envoyé de mon iPad

Sujet : [INTERNET] projet éolien de gourvillette
De : Daf p <pichon.daphne@gmail.com>
Date : 15/01/2019 14:30
Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

M. et Mme Angevin
7 rue du château d'eau
17490 GOURVILLETTE

Le 15 janvier 2019

Objet : Opposant au "Projet éolien de Gourvillette" , habitant en grande colère !!

A l'attention de monsieur le Commissaire Enquêteur

Bonjour,

nous sommes opposés au projet Eolien sur la commune de Gourvillette , notre chère commune, pour plusieurs raisons :

Même si le principe d'utiliser le vent pour produire de l'électricité est une bonne idée, la façon dont se structure et s'impose cette industrie nous déplaît.

Nous sommes contre la prolifération de ce type de projet sur notre canton, qui profite en plus à de très grosses firmes, comme Total, Siemens, Areva ou EDF . Ces entreprises se sont emparées de ce business très juteux qui bénéficie d'avantages octroyés par l'Etat. (1,1 milliard d'euros de subventions reçues en 2017,)

A lire, la presse , le chiffre d'affaires de l'éolien, en France, est de plus de 10 milliards d'euros et, en quelques années, plusieurs dizaines d'investisseurs ont fait fortune dans le domaine des énergies renouvelables.

Qui devra payer la note très salée du démantèlement des éoliennes dans 25 ans ?

"Le contribuable , une fois de plus "!

Nous sommes contre la grande proximité avec les habitations; car il y aura trop de nuisances sonores et visuelles. Le projet indique que les éoliennes seront à moins de 700 mètres des maisons. Le danger pour notre santé et celles de nos 3 enfants est donc réel. (Infrasons)
Nous tenons à rappeler que l'OMS fixe à 1 500 mètres la distance éolienne habitation, tout comme l'académie de médecine en France.

Pour conclure, nous sommes opposés à ce projet car il détruit notre habitat et celui d'oiseaux comme l'outarde canetière ou encore la chauve-souris; respectons la zone natura 2000 qui s'étend à proximité de Gourvillette, respectons la nature !

Nous sommes convaincus que ce projet sera stoppé et que les "habitants de Gourvillette contre" ce projet seront écoutés.

Veillez recevoir monsieur le Commissaire Enquêteur, nos sincères salutations.

Cordialement,

M et Mme Angevin



Garanti sans virus. www.avg.com

— Pièces jointes :

courrier contre éolien.doc

30 octets

M. et Mme Angevin
7 rue du château d'eau
17490 GOURVILLETTE

Le 15 janvier 2019

Objet : Opposant au "Projet éolien de Gourvillette" , habitant en grande colère !!

A l'attention de monsieur le Commissaire Enquêteur

Bonjour,

nous sommes opposés au projet Eolien sur la commune de Gourvillette , notre chère commune, pour plusieurs raisons :

Même si le principe d'utiliser le vent pour produire de l'électricité est une bonne idée, la façon dont se structure et s'impose cette industrie nous déplaît.

Nous sommes contre la prolifération de ce type de projet sur notre canton, qui profite en plus à de très grosses firmes, comme Total, Siemens, Areva ou EDF . Ces entreprises se sont emparées de ce business très juteux qui bénéficie d'avantages octroyés par l'Etat. (1,1 milliard d'euros de subventions reçues en 2017,)

A lire, la presse , le chiffre d'affaires de l'éolien, en France, est de plus de 10 milliards d'euros et, en quelques années, plusieurs dizaines d'investisseurs ont fait fortune dans le domaine des énergies renouvelables.

Qui devra payer la note très salée du démantèlement des éoliennes dans 25 ans ?
"Le contribuable , une fois de plus "!

Nous sommes contre la grande proximité avec les habitations; car il y aura trop de nuisances sonores et visuelles. Le projet indique que les éoliennes seront à moins de 700 mètres des maisons. Le danger pour notre santé et celles de nos 3 enfants est donc réel.
(Infrasons)

Nous tenons à rappeler que l'OMS fixe à 1 500 mètres la distance éolienne habitation, tout comme l'académie de médecine en France.

Pour conclure, nous sommes opposés à ce projet car il détruit notre habitat et celui d'oiseaux comme l'outarde canetière ou encore la chauve-souris; respectons la zone natura 2000 qui s'étend à proximité de Gourvillette, respectons la nature !

Nous sommes convaincus que ce projet sera stoppé et que les "habitants de Gourvillette contre" ce projet seront écoutés.

Veillez recevoir monsieur le Commissaire Enquêteur, nos sincères salutations.

Cordialement,

M et Mme Angevin

Sujet : [INTERNET] ENQUETE PUBLIQUE GOURVILLETTE

De : Marie-claude Delfau <eostress.nordcharente@gmail.com>

Date : 15/01/2019 13:18

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

date le 15/01/ 2019

Monsieur le Commissaire Enquêteur

en tant qu'association LOI 1901

Nous sommes contre l'implantation de nouvelles éoliennes dans les Charentes notamment à gourvillette 17

En raison des impacts qui ne sont pas considérés: sonores ,visuels qui nuisent psychologiquement voir la définition de la santé publiée par l'académie de médecine;

En effet les ruraux perdent sur le plan patrimonial et ne pourront avoir les revenus escomptés pour compenser les

retraites et assurés leur dépendance si des éoliennes sont implantées nous avons vu des agences qui nous disent

20 à 30 pour cent en moins sur la vente par contre les locations augmentent car les loyers baissent

Veillez Monsieur le Commissaire prendre en compte nos remarques

Salutations respectueuses

MARIE CLAUDE DELFAU

Présidente de l'association

Sujet : [INTERNET] Projet éolien GOURVILLETTE
De : jackyarmelle <jackyarmelle@orange.fr>
Date : 15/01/2019 11:29
Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Lettre jointe pour:

Mairie de Gourvillette,

Monsieur le Commissaire Enquêteur, 2 rue de la Fontaine 17490 GOURVILLETTE

Bonjour,

Je vous transmets ce courrier afin de vous faire part de mon désaccord avec ce projet pour les raisons évoquées sur le document en pièce jointe

A.BOUYER - Gibourne

— Pièces jointes : —

projet Gourvillette.doc

30 octets

POURQUOI S'OPPOSER AUX PROJETS EOLIENS

Actuellement nous avons trop d'électricité, pourquoi ces promoteurs imposent-ils à EDF le rachat de l'électricité produite par l'éolien à un prix exorbitant que nous finançons dans notre facture d'électricité par la taxe CSPE qui va continuer d'augmenter si les projets se multiplient.

Les espaces NATURA 2000, dans lesquels se développent certaines espèces d'oiseau (canepetière – outarde, etc...) qui actuellement sont en voie de disparition, ne sont plus protégés, tel est le cas du projet de Gourvillette.

La santé : de nombreux chercheurs internationaux, ont édité des rapports sur les dangers des infrasons émis par les éoliennes en fonctionnement ainsi que les effets stroboscopiques la nuit et le bruit des pales perturbent le sommeil. Il est regrettable que ces rapports ne sortent pas des archives.

Diminution de 30% des valeurs immobilières reconnue par les notaires, dans nos campagnes nos maisons seront invendables.

Saccage de nos paysages pour des éoliennes qui ne tournent que 20% du temps, pas du tout écologiques et qui doivent être soutenues par des centrales thermiques.

Que le gouvernement arrête de financer tous ces projets éoliens dénoncés par la cour des comptes.

Thème qui sera abordé dans le grand débat national à venir la semaine prochaine.

Armelle BOUYER

Sujet : [INTERNET] Projet éolien GOURVILLETTE
De : jackyarmelle <jackyarmelle@orange.fr>
Date : 15/01/2019 11:21
Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Lettre jointe pour:

Mairie de Gourvillette,

Monsieur le Commissaire Enquêteur, 2 rue de la Fontaine 17490 GOURVILLETTE

Bonjour,

Je vous transmets ce courrier afin de vous faire part de mon désaccord avec ce projet, car même à 10km je le verrais (antenne de mesure glijnotante visible la nuit) qui n'est fait que pour des intérêts financiers soutenu par le gouvernement et les écolo-bobos des grandes villes (loin de notre monde) et n'apportera que très très peu de ressources énergétiques mais beaucoup de perturbations.

Nous espérons que ce projet sera rejeté car :

- en lisant les **remarques de la MRAE**, les études d'impacts sont loins d'être satisfaisantes (sonores, avifone avec

respect de la **zone Natura 2000** et son éventuelle extention, etc...) et ce n'est pas après la construction de ce

projet qu'il faudra faire des études ou brider ces machines qui produiront encore moins.

- le sujet est ouvert par notre président dans sa lettre, ainsi que les cahiers de doléances en mairie, et nous

n'allons pas manquer de nous exprimer sur ce sujet.

Néanmoins s'il se réalise, nous serons très attristés pour les gens de Gourvillette qui le combattent et qui vont souffrir

de ces perturbations mais en revanche souhaitons aux autres personnes (aveuglés par l'argent) d'attraper

le syndrome de l'éolienne pour les décennies à venir vu la proximité avec le village.

Cordialement

J.BOUYER - Gibourne

— Pièces jointes : —

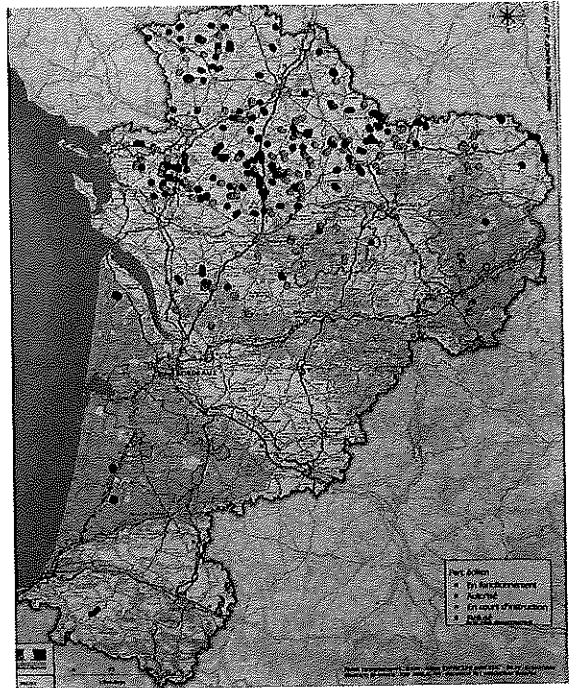
UN EOLIENNE quoi est-ce.doc

30 octets

UN EOLIENNE c'est QUOI ?

Un moulin qui :

- ✦ Ne tourne que 1 heure sur 4 (23%) donc une éolienne de 3.4MW installée ne produira que 0.8MW (il faut le dire)
- ✦ Défigure le paysage (150m voire plus de 200m en bout de pale)
- ✦ Fait du bruit (pales passant devant le mat) provoquant des troubles du sommeil des riverains et produit des infrasons inaudibles par les humains mais impacte sur la santé (reconnu par l'ARS)
- ✦ Détruit les oiseaux et chauves-souris qui imposent (Natura 2000 trop proche du parc dénoncé par la MRAE)
- ✦ Dévalorise le mobilier si placé proche d'un parc & majore de 20% actuellement notre facture d'électricité (CSPE) avec hausse probable à l'avenir.
- ✦ Perturbe les ondes hertziennes (pas de réseau si le parc situé entre l'antenne émettrice et votre maison – parabole nécessaire).
- ✦ Va faire chuter le tourisme du département (premier en France actuellement) d'où l'inquiétude du conseil général qui a créé un Observatoire de l'éolien sur la Charente Maritime car 400 éoliennes prévues (voir carte Nouvelle Aquitaine ci-contre) et vous pouvez voir où elles se situent. (MERCI Ségo).
- ✦ Impact sur la vie politique locale
 - Intimidation (voire plus) des élus par les promoteurs (aménagement d'espaces publics, participe réfection de mairie, sponsorise spectacle de Jazz, etc...).
 - Prises illégales d'intérêts. De nombreuses plaintes déposées contre des élus qui favorisent l'implantation d'éoliennes sur leurs propres terres.
- ✦ N'est pas du tout écologique
 - Pales non recyclables (les allemands les envoient en Afrique)
 - Des terres rares, utilisées dans le rotor, extraites en Chine (seul au monde) polluent les rizières pour leur traitement (co²).
 - lors du non fonctionnement (3/4 du temps), mise en marche de centrales à gaz (CO²) pour compenser.
 - Cerise sur le gâteau, en fin de vie le bloc de béton armé restera en terre et si une association de protection de l'environnement attaque, le propriétaire aura à sa charge l'enlèvement (250000€ mini, cas actuellement aux Etats Unis).



CONCLUSION:

Inutile car en surproduction énergétique en France et coute très cher à EDF (acheté 80€/Kwh et revendu 40 à 45€/Kwh) qui ferait mieux de consacrer ces sommes pour sécuriser les centrales nucléaires dont j'ai participé à leur fabrication dans ma carrière ainsi que pour faire des recherches pour implanter de nouvelles centrales sans déchets radioactifs (américains et chinois y travaillent). *Qui serait volontaire pour acheter un produit à un prix imposé et le vendre à moitié prix?*

Rappel: rendement 80% pour une centrale contre 23% pour une éolienne et citons en exemple : Pour remplacer un réacteur de Civaux, il faudrait 1660 éoliennes de 3MW installés --> (cherchez l'erreur)

N'apporte AUCUN emploi pour certains parcs excepté le béton du socle. (Les éoliennes de Saint Pierre de Juillers : AUCUNE entreprise française y compris la sécurité. – Futures éoliennes Les touches de périgny et Bagnizeau/La brousse : 16 éoliennes fabriquées Danemark et montage allemand).

Laisseront à nos enfants des paysages saccagés alors que d'autres énergies renouvelables et adaptées à notre région existent.

- ✦ La méthanisation issue de l'agriculture.
- ✦ Le solaire disponible (existe déjà : 23ha à Fontenet, 17ha à St Léger, et bien d'autres ...) et sera encore plus rentable lors de la mise au point des volants d'inertie pour stocker l'énergie pendant quelques heures avant de la restituer.
- ✦ La géothermie eau chaude disponible dans les eaux souterraines
- ✦ L'utilisation des rivières avec des hydroliennes ou de la marée (existe depuis longtemps sur la Rance en Côte d'Armor)
- ✦ La biomasse, etc....